

# **Note du GADEM à l'attention du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille**

**La présente note se base sur les observations finales du *Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* formulées le 13 septembre 2013 lors de sa 19ème session à l'issue de l'examen du rapport initial du Maroc sur l'application de la *Convention internationale de protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.**

Cette note ne prend pas en compte toutes les recommandations du Comité, mais celles pour lesquelles le GADEM pouvait apporter des informations mises à jour, documentées et vérifiées. Même si la note comprend largement des données depuis septembre 2013, le GADEM a fait le choix de se concentrer sur la période après 2018, qui marque un nouveau tournant dans le traitement des questions migratoires au Maroc.

Télécharger le rapport : 20210222 – Shadow report GADEM\_CMW\_VF